

# Jardins familiaux : quelques changements dans les statuts

L'assemblée générale des Jardins familiaux a été suivie par de nombreux adhérents. L'occasion de faire le point sur l'année et d'évoquer les projets pour 2015.



Le bureau est présidé par Michèle Rameau. Photo Bernard Cercley

**M**ichèle Rameau, présidente de l'association des Jardins familiaux depuis tout juste un an, a débuté l'après-midi par une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle une révision du règlement intérieur a été effectuée, débattue puis adoptée à l'unanimité. Désormais, tout nouvel adhérent devra effectuer une période d'essai la première année et ne pourra obtenir qu'une surface de 50 à 150 m<sup>2</sup>. Il a par ailleurs été précisé dans les statuts que le règlement de la cotisation annuelle devra être effectué au 31 décembre. Une majoration de 10 % sera applicable à compter du 15 janvier.

Dans son rapport moral, la présidente a souligné que, malgré une météo peu séduisante, cette année, les récoltes n'ont pas été moins abondantes. Les projets mis en place par Philippe Carrion, nommé au poste de secrétaire général de la fédération, ont été finalisés avec la participation d'un groupe de bénévoles. Le verger a été ensemencé et chacun a pu admirer le fleurissement de la jachère. Dans le cadre de l'agenda 21, la plateforme de

compostage collectif a été installée dans les jardins et inaugurée le 7 juin. Les deux levées de miel ont pu être réalisées donnant un résultat très satisfaisant pour les ruches installées. En septembre, l'association a accueilli Eva Marie, une jeune Allemande, qui est en volontariat écologie pour une année à l'Agenda 21 et participe à différentes actions.

## Une gestion saine et équilibrée

Valérie Fontana, secrétaire, a présenté le bilan détaillé des activités : réaménagement du chalet, achat du micro-tracteur, création du site Internet avec ORE (Ouverture, Rencontres, Évolutions), démarrage de l'atelier nichoirs, le point sur les travaux collectifs, le voyage au château de Vincennes, l'organisation de la fête de la Nature qui a remporté un beau succès, la participation au Salon des seniors et au forum des associations... Les

travaux collectifs de quatre heures par an sont obligatoires pour tous les jardiniers âgés de moins de 70 ans. Le bénévolat représente une somme importante d'économies dans le fonctionnement de l'association. Philippe Lapôtre, trésorier, a présenté une gestion saine et bien équilibrée.

## Les projets

Le rapport d'orientation pour 2015 porte sur la continuité des jardins sans pesticides et sans désherbants en respectant la charte : jardinage et environnement signée en 2006, installation de nouvelles ruches, atelier pédagogique, information "compostage", conseils de jardinage pour les nouveaux, fête de la Nature, fabrication de confitures, participation au Carnaval...

**INFO** Les nouveaux membres : Fabien et Céline Marteau, Alice Guedon, Elisabeth Dehais et Bernard Mortureux.